

Action PERSEVAL	Action 2 : Développer des parcours d'intégration scolaire durable pour les jeunes à besoins spécifiques
Objectifs de l'action	<p>Objectif général :</p> <p>Améliorer l'intégration scolaire durable des enfants à besoin éducatif spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour des jeunes allophones, handicapés, placés sous main de justice - pour des jeunes souhaitant reprendre une scolarisation interrompue <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place des parcours d'accompagnement à la scolarisation des jeunes allophones non scolarisés dans leur pays d'origine (issus de la communauté Rom en particulier) / améliorer le taux de scolarisation des jeunes allophones - proposer une assistance éducative aux jeunes en situation de handicap - faciliter le retour en formation scolaire des jeunes mineurs ayant été incarcérés et sécuriser le parcours de formation par un accompagnement renforcé - assortir le « droit au retour » d'un cadre et d'un accompagnement susceptibles de garantir le succès de la rescolarisation.
Contenu de l'action	<p>L'École est le lieu déterminant pour développer des pratiques éducatives inclusives dans un objectif d'intégration sociale, culturelle et à terme professionnelle des enfants et adolescents allophones.</p> <p>Or, certains jeunes sont dans une situation qui rend objectivement plus difficile leur parcours de scolarisation et nécessite un accompagnement personnalisé et la mise en place de parcours de scolarisation adaptés.</p> <p>Il s'agit de mettre en place des interventions pluridimensionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intervention de médiateurs / référents pour préparer et sécuriser les parcours de scolarisation des jeunes à besoins spécifiques dans le cadre d'un accompagnement individualisé, - pédagogie individualisée : constitution de groupes restreints, approche méthodologique différenciée, supports pédagogiques innovants et personnalisés, utilisation d'outils numériques, - actions favorisant l'inclusion dans la classe et dans l'établissement : projets/ événements/activités artistiques, sportifs, culturels (comportant notamment une dimension interculturelle pour les jeunes allophones) et favorisant la rencontre entre les familles et les équipes éducatives.
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> - jeunes allophones (non alphabétisés dans leur pays d'origine, en particulier issus de la communauté rom migrante)
Partenariat	<p>Le partenariat avec les familles est essentiel pour faciliter l'inclusion scolaire durable : échanges réguliers, participation et implication actives</p> <p>Partenariat interne à l'éducation nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les équipes pédagogiques et éducatives des établissements scolaires - le CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage) pour les jeunes allophones, <p>Partenariat externe à l'éducation nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - milieu associatif, les acteurs sociaux, les communes, les entreprises - monde économique et professionnel, les entreprises, les branches professionnelles - organismes de formation : CFA, CCI... - prestataires externes : pour des ateliers culturels, artistiques, des activités sportives...
Indicateurs	<p><u>Les réalisations seront quantifiées sur la base suivante :</u></p> <p>Nombre d'actions mises en place à partir de septembre 2015</p> <p>Nombre de jeunes inscrits dans ses actions</p> <p><u>Les résultats seront analysés sur la base suivante :</u></p> <p>Taux de rupture (inférieur à 20%)</p> <p>Taux de maintien en études (80%) à la fin de l'action et 6 mois après (65%)</p>